

Nouvelle législature, nouveau paradigme

Par Yannick Motel, délégué général de la Fédération LESISS

Quelle qu'ait été la nouvelle majorité désormais aux affaires, le principe de réalité conduit à une évidence : en matière de fonctionnement de notre système de santé et pour l'aide à la dépendance, le maintien du statu quo n'est vraiment plus à l'ordre du jour.

De mauvaises nouvelles peuvent en cacher de bonnes. À ce sujet, même vu de la chapelle des plus optimistes, notre système de couverture sociale évolue aujourd'hui dans un climat de difficultés croissantes. Climat au demeurant d'autant plus anxiogène avec l'amplification de la pression des instances communautaires et des marchés financiers, eu égard à la rigueur budgétaire à laquelle les gouvernements sont désormais sévèrement contraints.

Or d'évidence, l'époque où les marges de manœuvre prenaient appui sur le creusement du déficit a vécu ! En cette législature naissante, c'est donc, non plus vers ce trop classique expédient, mais plutôt vers la recherche de solutions structurelles, que les énergies doivent se mobiliser. Solutions pour lesquelles les technologies d'information, naguère perçues dans le monde de la santé comme un poste de coûts et générateurs de difficultés avec les utilisateurs, deviennent un indispensable levier d'efficience.

Certes, si dans la plupart des secteurs de l'économie (production industrielle, banque, transport, assurance...), ces technologies sont nativement imbriquées dans le quotidien des acteurs, dans les mondes sanitaire et médico-social elles peinent encore à trouver leur place. Phénomène de génération ? Sans doute, pour autant, des vibrations

positives illustrent l'inéluctable évolution en cours dans les domaines de la santé et du bien-vivre. Avec l'irrésistible montée en puissance des citoyens d'abord ; leur acculturation rapide aux sites spécialisés – parfois au grand dam des praticiens – et aux réseaux sociaux ne lasse de surprendre, et les fait entrer de plain-pied dans une ère de consumérisme ordinaire. Ceci d'autant que le reste à charge des dépenses de santé en berne pourrait plus encore accroître ce tropisme vers une plus grande autonomie. Au travers des réflexions de la Puissance publique ensuite ; ainsi, le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (le HCAAM), dans ses options au gouvernement délivrées en mars dernier observait que « l'effort sur notre système d'information, rapporté à l'un des plus gros budgets publics, reste encore très en deçà des enjeux ». Cette instance soulignait par ailleurs l'urgence d'accélérer les investissements dans la connaissance, notamment des coûts analytiques dans les établissements de santé et les établissements médico-sociaux, seul moyen d'éviter de conduire en aveugle les politiques publiques. Prendre la mesure du danger, c'est déjà apporter un début de solution, et cette perception des risques liés au retard français dans le domaine des technologies sectorielles n'échappe pas à certains responsables politiques. De ce point de vue, la tribune signée en avril dernier dans le quotidien *Libération* par trois personnalités était sans ambiguïté :



l'enlèvement du numérique de santé constitue une menace pour la qualité des soins, et, pouvait-on ajouter, conduit droit à une dégradation accélérée de notre système de santé dans sa globalité. Reste toutefois à en convaincre les acteurs concernés par l'évolution indispensable de notre système sanitaire : les professionnels de santé eux-mêmes, dont l'informatisation est encore souvent centrée autour des seules fonctions médico-économiques, qu'ils exercent en cabinet libéral ou dans la sphère hospitalière.

Au final, le phénomène mondial de la montée du consumérisme en santé et dans le domaine du bien-vivre se conjugue chaque jour davantage avec une prise de conscience – accélérée par les échéances budgétaires – par l'État et ses services d'une indispensable évolution de paradigme grâce aux technologies de l'information. Consciente du rôle qu'elle doit jouer dans cet écosystème complexe, la Fédération LESISS (les entreprises des systèmes d'information sanitaires et sociaux), qui regroupe la plupart des entreprises spécialisées du marché, a formulé en avril dernier des recommandations concrètes dans une lettre ouverte aux finalistes de la campagne présidentielle. Il ne reste plus dès lors qu'à attendre le retour qui sera donné à ces propositions. ■